

## Pas d'micros dans nos quartiers !

La mairie de Saint-Etienne (Loire) a pour projet d'installer, à terme, 50 « *capteurs sonores* » dans un quartier populaire de la ville : Tarentaize-Beaubrun-Couriot.

La municipalité invoque la « *sécurisation* » de ce quartier. Ce projet n'a été précédé d'aucune information/consultation auprès des personnes concernées.

Ce sont trois micros qui seront installés pour tester le système -si la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) donne son aval- pour la modique somme de 30 000 € qui pourrait être utilisée à des aménagements souhaités par les habitant.e.s afin de leur assurer une meilleure qualité de vie.

En réaction à ce projet, l'**indignation** se manifeste dans le quartier.

**Indignation** quant au choix du territoire et la façon dont ses habitant.e.s se sentent considéré.e.s par les pouvoirs publics :

- des gens dont la parole n'est jamais prise en compte (des femmes du quartier ont participé à des « *marches exploratrices* » durant toute l'année 2017/2018, aucune de leurs remarques, de leurs propositions, n'a été prise en compte),
- des gens qui font peur et qu'il faut surveiller dans ce quartier stigmatisé, ostracisé.

Si le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot fait les frais d'une « *expérimentation* » voulue par la mairie, d'autres quartiers de la ville finiront par être équipés de ces mêmes micros, puis d'autres villes. Car, derrière la « *sécurisation* » invoquée, se cache une affaire de gros sous, un business juteux pour les sociétés privées qui fournissent ce matériel de surveillance.

## Ni ici, ni ailleurs, nous ne voulons de ces micros !

	Nom	Prénom	Ville	Quartier	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Quartier</b>	<b>Signature</b>
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					